

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

AUTOMNE 2020



Les cinq ans de la Médiathèque Un lieu de vie et d'échanges à fêter

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

LE MOT DU MAIRE

Le 15 mars dernier notre liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Gervais » rassemblait une grande majorité des électeurs de la commune. Nous vous remercions pour votre confiance.

Le nouveau conseil municipal, installé le 25 mai, s'est mis au travail pour servir l'intérêt général des Gervinoises et Gervinois.

La crise sanitaire nous a tous mis à l'épreuve, petits et grands. Établissements scolaires, commerces et entreprises ont dû se réorganiser, voire fermer. Le confinement a demandé à chaque famille de trouver un subtil équilibre.

Nous souhaitons remercier les habitants de Saint-Gervais pour leur civisme et leur solidarité tout au long de cette période.

Ces contraintes que nous avons acceptées et subies, nous le savons tous, ont pour but principal de préserver les personnes les plus vulnérables mais aussi pour objectifs de permettre le fonctionnement des établissements scolaires et une relance économique tant indispensable pour maintenir l'emploi.

Cette période difficile de réorganisation constante des services de la commune a mis en évidence plus que jamais que nos agents municipaux, dirigés par Madame Sabine ARNAUD, sont pleinement investis dans leur mission de service public. Nous les remercions pour cet engagement au service de la population.

Les résidents de notre MARPA la Josinette et leurs familles ont été tout particulièrement éprouvés lors de la période de confinement. La directrice Madame Patricia CHAUVIN et son équipe ont redoublé de précautions et d'attention pour préserver la santé de nos aînés. Merci pour cet investissement.

Dans ce numéro, nous mettons à l'honneur notre Médiathèque qui fête ses cinq ans. Cet équipement voulu par Monsieur le Maire Robert GUÉRINEAU et son équipe du mandat précédent est une grande réussite. Son architecture a permis non seulement de répondre de façon efficiente et esthétique au projet mais aussi de préserver et mettre en valeur un bâtiment du patrimoine historique de la commune : les anciens haras de Saint-Gervais. La médiathèque propose un espace culturel, d'échanges et de convivialité qui offre un vrai lieu de vie et répond ainsi à une attente importante de la population. Sa responsable, Madame Edwige BOURY, et Madame Emilie LEGRAIN qui la seconde, peuvent compter sur l'accompagnement de Monsieur Jean LOIZEAU, adjoint aux affaires culturelles et sur l'investissement de nombreux bénévoles pour animer ce lieu fréquenté par plus de 650 adhérents.

Bravo à toute l'équipe, vous cultivez le bien vivre ensemble à Saint-Gervais.

Richard SIGWALT
Maire de Saint-Gervais



Votre nouveau conseil municipal installé depuis le 25 mai 2020



Richard SIGWALT
Maire



Marie-Claude RIOU
Première adjointe
en charge de la commission
urbanisme et bâtiments



Johann LE CIGNE
Deuxième adjoint
en charge de la commission
environnement et voirie ;
membre des commissions
urbanisme et bâtiments ;
vie scolaire



Stéphanie POTIER
Troisième adjointe
en charge de la commission
vie sociale ; membre de la
commission vie scolaire



Jean LOIZEAU
Quatrième adjoint
en charge de la commission
communication, affaires
culturelles, sportives
et de loisirs



Cécile LANDREAU-BONENFANT
Cinquième adjointe
en charge de la commission
vie scolaire ; membre de la
commission vie sociale



Thierry CROCHET
Sixième adjoint
en charge de la commission
finances et budgets



Virginie BESSONNET
Conseillère municipale
Membre des commissions
urbanisme et bâtiments ;
environnement voirie ;
vie scolaire



Jean SOUCHET
Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme et bâtiments ;
environnement voirie



Lydia EVEILLARD
Conseillère municipale
Membre des commissions
vie sociale ; communication,
affaires culturelles, sportives
et de loisirs ; vie scolaire



Bertrand GUILLOT
Conseiller municipal
Membre des commissions
environnement voirie



Karine DAVID
Conseillère municipale
Membre des commissions
environnement voirie ;
vie sociale



Marc PITAUD
Conseiller municipal
Membre des commissions
environnement voirie ; commu-
nication, affaires culturelles,
sportives et de loisirs ;
finances et budgets



Dorothée JOINT
Conseillère municipale
Membre des commissions
vie sociale ; communication,
affaires culturelles,
sportives et de loisirs ;
finances et budgets



Pierre CHIRON
Conseiller municipal
Membre des commissions
communication, affaires
culturelles, sportives et de
loisirs ; finances et budgets



Audrey NICOU
Conseillère municipale
Membre des commissions
urbanisme et bâtiments ;
vie scolaire



Arnaud OGER
Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme et bâtiments ;
finances et budgets



Delphine LAINARD
Conseillère municipale
Membre des commissions
communication, affaires
culturelles, sportives et de
loisirs ; vie scolaire



Sylvain MESNEL
Conseiller municipal
Membre des commissions
vie sociale ; communication,
affaires culturelles, sportives
et de loisirs ; finances et budgets



Jean-Claude FLEURY
Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme et bâtiments ;
finances et budgets



Sandrine BATARD
Conseillère municipale
Membre des commissions
vie sociale ; vie scolaire



Bertand ISAAC
Conseiller municipal
Membre des commissions
environnement voirie ;
communication,
affaires culturelles,
sportives et de loisirs



Didier MAROUSSIE
Conseiller municipal

Toutes les délibérations sont accessibles
en ligne sur le site Internet de la commune :
<http://www.saintgervais-vendee.fr/>

Bonjour,

Entre la Covid, la saison touristique et les congés d'été, ainsi qu'un calendrier électoral chaotique, la vie municipale a été quelque peu mise entre parenthèses depuis le début de l'année, charge à nous de la remettre en route. Pour beaucoup d'entre nous le mandat de conseiller municipal est une expérience nouvelle, et c'est avec fébrilité que nous allons nous atteler à la tâche.

Cette rentrée 2020 va nous permettre de prendre pleinement conscience du mandat d' élu que nous allons exercer dans les différentes commissions auxquelles nous sommes affectés et les réunions du conseil municipal à venir.

Nous tenons à remercier le comité de rédaction de nous accorder une pleine page dans l'Echo Gervinois et à Monsieur le maire de mettre à notre disposition une salle pour nos réunions.

Mme Jocelyne Desdouets a souhaité ne plus exercer son mandat de conseiller et en a démissionné récemment. Jocelyne au cours de ses quatre mandats, de par son engagement en tant que conseillère et adjointe a su se mettre sans compter à la disposition de la commune et de ses administrés tant au niveau de la création de la MARPA qu'au niveau de l'action sociale. Ceux qui l'ont côtoyé ne peuvent que saluer son dévouement pour St Gervais. Nous avons tous pu apprécier son dynamisme au sein de la liste que nous avons menée lors de la dernière élection.

Pour faire suite à son départ, comme le prévoit la loi, le suivant sur notre liste M Didier Maroussie a été sollicité pour intégrer le conseil municipal. Didier a accepté bien volontiers preuve de l'engagement des hommes et des femmes de la liste "Réinventons Saint Gervais".

Pendant le confinement, nombre d'entre nous ont redécouvert la pratique du vélo sur des routes désertées par les voitures et les camions. Ce phénomène, pas seulement limité comme certains voudraient le faire croire au milieu urbain, doit nous faire réfléchir au vélo comme moyen de transport alternatif à la voiture dans nos campagnes.

La révolution qu'apporte le vélo électrique en termes d'autonomie, de confort et de facilité doit être pleinement intégrée aux politiques de transport qui vont être élaborées dans les années à venir. Jusqu'à maintenant, en Vendée, le développement des pistes cyclables a surtout été axé sur le tourisme côtier ou la pratique sportive. A notre avis, il devient nécessaire de développer un maillage territorial de voies dédiées et sécurisées entre nos villages mais également avec Challans, lieu de travail de nombreux concitoyens. A ce titre, un exemple de réussite est la liaison entre Soullans et Challans. Une étape sera la réalisation prochaine d'une piste cyclable entre Saint-Gervais et Beauvoir.

Ce développement doit s'inscrire dans un temps long, dépasser l'effet de mode et donc nécessite une volonté politique forte, les citoyens devant mobiliser les municipalités et les collectivités territoriales sur le sujet. Pour développer ce mode de transport des infrastructures autres que routière sont également nécessaires : aires de stationnement sécurisées à proximité des commerces et des écoles, parkings couverts... qui sont du ressort des communes. Parallèlement d'autres besoins doivent être pris en compte entre autres la formation des cyclistes à la sécurité et à l'utilisation du vélo « électrique » (rôle des associations, de l'école...) ; la sensibilisation des automobilistes aux deux roues ; le développement d'une filière de réparation locale (pour ceux qui se souviennent de l'atelier de Monsieur Legeard à Beauvoir qui a fermé il y a quelques années).

L'impact sur la santé publique par le développement de cette pratique « sportive » quotidienne, de la diminution des pollutions (microparticules, sonores) et d'un bilan carbone positif par rapport au moteur thermique doit nous inciter à favoriser pour notre avenir individuel et collectif ce mode de transport dans notre commune.

En vous souhaitant un bel automne

Liste **Réinventons Saint Gervais**

Les cinq ans de Un lieu de vie et d'échanges

En octobre, c'est un bel anniversaire que va célébrer Saint-Gervais : les cinq ans de sa médiathèque. Un projet culturel qui a su de vie et d'échanges plébiscité par des Gervinois de tous âges et de tous horizons.



Travaux en 2015

Déjà cinq ans pour la médiathèque de Saint-Gervais ! Un service à la population dont le succès ne se dément pas depuis son ouverture en octobre 2015.

La lecture, un loisir bien gervinois

Pendant 20 ans, c'est l'amicale laïque qui s'est occupée du prêt de livres à Saint-Gervais. Mais l'exiguïté des lieux – la bibliothèque se trouvant alors dans un local de la mairie – empêchait toute tentative d'évolution alors que les Gervinois étaient en attente de plus... C'est ainsi que, sollicitée par l'association, la municipalité décidait de prendre le service à sa charge et de construire un bâtiment dédié.

Un nouveau lieu de vie dans un site patrimonial remarquable

À l'époque, en plein centre bourg, se trouvent les anciens haras, perle du patrimoine local, restés inoccupés... C'est le lieu que choisit finalement la municipalité pour implanter la nouvelle médiathèque, avec le concours du cabinet AM architecture de Rezé. Après plusieurs mois de travaux, le nouvel établissement de 300 m² ouvre au public : terrasse, patio en coeur de bâtiment, cheminement végétalisé mais aussi larges baies vitrées, coins de lecture douillettes adaptés en fonction des publics et des supports de lecture, accès au numérique, salle d'exposition... tout y est réfléchi pour faire de l'endroit un lieu de vie et d'échanges multigénérationnels. Le service culturel gervinois a été pensé dans un rôle de « tiers-lieu », c'est-à-dire pour proposer un nouvel environnement de vie aux usagers. C'est ainsi que la médiathèque revendique une mission sociale et un engagement civique : amener les gens à la culture à travers les livres, les films, les documentaires, la presse ou encore la musique bien sûr tout en leur offrant un point d'ancrage au centre de la commune où ils peuvent se rencontrer.

Une communauté très attachée à sa médiathèque

Pari largement gagné pour la médiathèque qui voit défiler entre ses murs quelques 650 inscrits. Pour les accueillir, les guider et faire fonctionner au mieux le service, Edwige BOURY, la responsable, et Émilie LEGRAIN, son assistante (par ailleurs responsable de communication de la commune) sont épaulées par une équipe de 16 bénévoles très liés à l'établissement ; un attachement profond qui s'est fortement exprimé après la fermeture du lieu pendant le confinement :

« la médiathèque a rouvert ses portes le 15 juillet. Tous les usagers nous ont dit que c'était un plaisir de nous retrouver et qu'on leur avait beaucoup manqué ! La réouverture était aussi attendue avec impatience par toute l'équipe. Pour certaines, c'est une bouffée d'oxygène. » expliquent Edwige et Émilie.

Par ailleurs, si les bénévoles sont majoritairement des femmes, la mission mobilise toutes tranches d'âge. C'est ainsi que Clara, 14 ans, qui côtoie le lieu depuis longtemps en temps qu'utilisatrice vient de rejoindre l'équipe :

« Ce que j'aime à la médiathèque, c'est le choix des livres et les activités proposées. Je fais partie du club ado et j'aime bien retrouver le groupe pour échanger et partager. Cela faisait déjà 2-3 ans que j'attendais le moment de rejoindre l'équipe de bénévoles. Mon intégration s'est faite rapidement et avec beaucoup d'enthousiasme de la part de tout le monde. »



Après-midi « Jeux m'éclate » en partenariat avec ASSOLI



Soirée astronomie avec l'Astro Club Challandais



la Médiathèque l'échanges à fêter

conjuguer sauvegarde d'un patrimoine architectural remarquable et besoins du monde moderne pour devenir un véritable lieu

Un lieu de culture et de loisirs pour tous

L'endroit, en plus d'être un espace de choix pour profiter d'une large palette d'ouvrages, DVD, CD audio..., organise, toute l'année, des animations pour petits et grands travaillant en lien avec les écoles, le Centre d'Habitat de Challans, des artistes... Ainsi, l'exposition « Autrefois Saint-Gervais » avec ses deux éditions : la première en 2016, consacrée à « ses rues et son histoire » et la seconde en 2017, sur « ses commerces et ses métiers d'antan » ont été très appréciées. Quand les plus jeunes ont pu découvrir l'histoire de la commune et quelques métiers oubliés, les plus âgés ont plongé dans leurs souvenirs racontant, avec enthousiasme, anecdotes et histoires vécues. En janvier et février 2018, c'est l'exposition des travaux des élèves des deux écoles gervinoises et des résidents du centre d'habitat de Challans qui a marqué les esprits avec ses sculptures en argile à la manière de Niki DE SAINT PHALLE et ses illustrations des saisons à la manière de Christian VOLTZ. Une magnifique exposition où enfants et adultes en situation de handicap ont travaillé main dans la main.



Exposition Autrefois Saint-Gervais

« Anniversaire surprise »

Pour fêter ses cinq ans et malgré un contexte sanitaire très contraignant, la médiathèque, fidèle à elle-même, a prévu une série d'animations dans lesquelles chacun pourra trouver son compte : du photomaton masqué (et marrant) à l'exposition photos « Nos lecteurs se mettent en scène » en passant par les fameux et plébiscités « Raconte-moi une histoire » et les soirées pyjama pour les plus jeunes.

Du 1 octobre ou 12 novembre	La médiathèque fête ses 5 ans ! Exposition de photos rétrospectives des 5 ans de la médiathèque et « Nos lecteurs se mettent en scène »
Mardi 13 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre	Atelier d'écriture créative avec Carole LEROY-GOSSELIN – 20 h-22 h Sur inscription – 5 € la séance – Salle du conseil municipal
Mardi 20 octobre	Soirée pyjama* – 19 h 30 – Gratuit – 4-6 ans
Jeudi 22 et 29 octobre	« Raconte-moi des histoires »* – 10 h – Gratuit – 0-4 ans
Mardi 27 octobre	Soirée pyjama* – 19 h 30 – Gratuit – 7-11 ans
Mercredi 18 novembre	Dans le cadre de l'animation départementale « Handicap en bibliothèques : partageons nos différences » Spectacle des Soeurs Lampions – 10 h – Salle des Primevères – Gratuit Inscription obligatoire – Places limitées à 60 personnes – Tout public

*Attention, pour les animations enfants, l'inscription est obligatoire, le nombre de place étant limité à 7 enfants ; un seul adulte accompagnant par participant.



La médiathèque aujourd'hui



Soirée pyjama de Noël



Atelier langue des signes avec les écoles



31^e édition du Marché de la ferme du Pas de l'Île

25 producteurs locaux ont répondu présents au traditionnel rendez-vous du 15 août qui a réuni, cette fois encore, de nombreux amateurs de produits locaux – malgré les contraintes sanitaires. Chacun a ainsi pu réaliser ses emplettes et apprécier la variété des produits du terroir proposés. Proximité et circuits courts : une réalité à Saint-Gervais depuis plus de 30 ans !

6^e concours national de saut d'obstacles, première compétition de la saison

Du 13 au 16 août derniers, l'association So Jump 85 lançait la 6^e édition de son concours national de saut d'obstacles sur le superbe site du Haras des Presnes. Les cavaliers de tout le Grand Ouest se sont, encore une fois, rués sur les inscriptions.

Cette année, les conditions étaient particulières. Cette compétition marquait, en effet, la reprise de la saison de saut d'obstacles amateur et professionnel, suite au confinement. L'équipe So Jump 85 a donc tenu à maintenir l'événement afin de soutenir la filière équine qui a besoin des compétitions pour vivre (à travers la valorisation et la commercialisation des chevaux ainsi que le coaching).

Plus de 800 partants se sont ainsi élancés tout au long du week-end. Plusieurs cavaliers de renom – à l'image de Pierre-Marie FRIANT, cavalier nantais de haut niveau – ont assuré du grand spectacle. Ce dernier a ainsi remporté le samedi, l'une des deux plus importantes épreuves du week-end, avec des barres culminant à 1,35 mètre. La seconde, le dimanche, a vu la victoire de Nicolas SERS.



Pierre Marie FRIANT



Archers du Pays du Gois



Créa Flore



L'Outil en main



Amicale laïque

Forum des associations

Depuis 6 ans, la municipalité de Saint-Gervais organise le forum des associations. C'est le samedi 5 septembre, à la salle des sports des Primevères, que 11 associations ont pu proposer leurs activités. Malgré une participation en baisse par rapport aux années précédentes, chacune a pu rencontrer un public intéressé et certaines ont bénéficié de nouvelles inscriptions.

Liste des participants : AS Saint-Gervais, Compagnie Fabigan, Amicale laïque, Archers du Pays du Gois, école d'équitation des Presnes, L'Outil en main, Créa Flore, Palet Gervinois, ASSOLI, Men In Bike et Beauvoir Judo Club.

A savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu les lundis 16 novembre et 7 décembre 2020 à 20 heures dans la salle du Villebon.

Distribution calendrier des pompiers

La situation sanitaire ne permettant pas la distribution en porte à porte, les pompiers de Beauvoir-sur-Mer effectueront des permanences à partir du 31 octobre jusqu'au 19 décembre le samedi à la mairie.

Pages Facebook

Depuis le printemps dernier, vous pouvez suivre toute l'actualité de la commune et de la médiathèque sur . N'hésitez pas à «  » ! Retrouvez-nous sur : « Mairie Saint-Gervais » et « Médiathèque de Saint-Gervais ».

Rentrée scolaire : effectifs

École privée Notre-Dame-de-Bordevert : 144 élèves ;
École publique Les Guernovelles : 104 élèves.
L'investissement des enseignants, des associations de parents d'élèves et de la municipalité ont permis aux enfants de faire une rentrée sereine malgré les conditions sanitaires.

Agenda du Foot

Les rencontres de foot seniors à Saint-Gervais (le dimanche à 15 h)	SAINT-GERVAIS 1
	29/11 – U.S. Saint Étienne Palluau
	13/12 – Sallertaine EMS

Agenda*

Dimanche 8 novembre	Vide puériculture <i>organisé par l'APEG – salle des sports – ANNULÉ</i>
Mercredi 11 novembre	Cérémonie commémorative <i>place de la Mairie</i>
Dimanche 22 novembre	Marché de Noël <i>organisé par l'Arc-en-Ciel Gervinois – ANNULÉ</i>
Samedi 28 et dimanche 29 novembre	Concours de tir à l'arc <i>organisé par les Archers du Pays du Gois – salle des sports</i>
Dimanche 29 novembre	Marché de Noël <i>organisé par l'OGEC - École privée</i>
Samedi 5 décembre	Téléthon <i>organisé par la municipalité et les associations Salle des Primevères et salle des sports</i>
Samedi 5 décembre	Cérémonie patriotique

*Sous réserve de conditions sanitaires favorables

Quoi de neuf ?

Depuis le mois de mai, La ferme du Pas de l'Île est présente chaque samedi matin au marché de la commune avec sa production de foie gras. Elle y rejoint Monsieur PADIOLLEAU, le poissonnier, la ferme de La Munie, producteur de légumes et Monsieur PAGES, marchand de poulets.

État civil

Naissances

- **Manoa COUTHOUIS SCHON**, né le 27 février 2020 ;
- **Romy RAINARD**, née le 14 mars 2020 ;
- **Whitney BRIAND BRELUZEAU**, née le 30 mars 2020 ;
- **Inès PIPAUD**, née le 9 avril 2020 ;
- **Lyvia BRITON FRAPIER**, née le 13 avril 2020 ;
- **Camille HINWOOD**, née le 25 avril 2020 ;
- **Soann LAGORD**, né le 3 mai 2020 ;
- **Prune VARIN**, née le 25 mai 2020 ;

- **Ewenn BOZEC**, né le 27 mai 2020 ;
- **Ylanna PHILODEAU**, née le 31 mai 2020 ;
- **Faustine BESSONNET**, née le 1^{er} juin 2020 ;
- **Effie BOURRIGAN SÉRANT**, née le 2 juillet 2020 ;
- **Anaëlle GAGNEUX**, née le 3 juillet 2020 ;
- **Léa BURGAUD**, née le 8 juillet 2020 ;
- **Jeanne CLÉMENT**, née le 8 août 2020 ;
- **Adem BONNET**, né le 27 août 2020 ;
- **Alya ELUARD BLANCHARD**, née le 29 août 2020.

Décès

- **Jean-Marie STAUDER**, 57 ans ;
- **Bernard LACROIX**, 72 ans ;
- **Emmanuel DEBARRE**, 71 ans ;
- **Madeleine BELVISI née BUSCAINO**, 81 ans ;
- **Brigitte HEÏSSAT née BARILLON**, 61 ans ;
- **Sylvie BACHELET née LONCLE**, 59 ans ;
- **Marie-Josèphe GIRAUDET née BARREAU**, 84 ans ;

- **Jacqueline RABILLER née RIAND**, 74 ans ;
- **Richard LAY**, 38 ans ;
- **Jeannine BODARD née GUILBAUD**, 84 ans ;
- **Clément BLOMBOU**, 74 ans ;
- **Gaël CHAUVIN**, 27 ans ;
- **André CORRE**, 73 ans ;
- **Jeannine RAINARD née BROSSARD**, 84 ans ;
- **Jean-Pierre DAVIOT**, 78 ans.

Mariages

- **Mélanie SIMON et Florian CHARPENTIER**, le 11 juillet 2020 ;

- **Jennifer THIBAUD et Teddy COUTON**, le 14 août 2020.

Urbanisme

Avril à septembre 2020

L'ensemble des permis de construire est consultable en mairie.

	Nom	Adresse du terrain
Permis maison	M. et M ^{me} Renaud et Emmanuelle POTIER	42 rue de la Marne
	M. Jonathan POTIER	59 Bis rue de Villebon
	M. Joffrey BONNAMY	2 chemin du Roullard
	SCI GB IMMOBILIER	2 rue des Tulipes
	M. et M ^{me} Jean-Pierre et Hélène PIQUERET	2 Bis chemin du Roullard
	M. et M ^{me} Rémy et Marie-Josèphe OGERON	5 rue des Tulipes

Le retour du commerce de proximité et des circuits courts

Avec la crise sanitaire et la période de confinement, les Gervinois se sont tournés en nombre vers leurs commerces de proximité favorisant, de fait, les circuits courts et les produits de qualité. Une façon, également, de développer des liens plus étroits – tout en respectant les mesures de distanciation sociale – entre habitants.

La COVID-19 bouscule les habitudes. Contraintes sanitaires en entreprise, à l'école ainsi que dans les lieux publics font désormais partie du quotidien. Une nouvelle étape qui vient après, celle plus difficile encore, du confinement vécu au printemps dernier ; un coup dur pour tous et notamment pour les commerçants qui devaient alors faire face à une situation inédite...

Mais c'était sans compter sur la solidarité et la réactivité gervinoise. En effet, rapidement, agriculteurs, ostréiculteurs, métiers de bouche... s'unissaient et s'organisaient pour proposer des paniers en livraison ou à emporter. Un élan auquel les habitants ont aussitôt été sensibles. Rester chez soi et ne pas se rendre au supermarché était effectivement une démarche sensée.

Elle permettait, en outre, de rester en local et de se recentrer sur des liens entre habitants de Saint-Gervais, de retrouver la sécurité d'un environnement connu dans ces quelques déplacements nécessaires pour ravitailler le foyer.

Le marché, resté ouvert en raison du besoin en approvisionnement de la population et également grâce au res-

pect des mesures sanitaires, a également permis aux Gervinois de profiter de produits locaux de qualité. Car c'est aussi de ça dont il s'agit dans ce retour à un commerce plus local : bénéficier de produits de qualité en circuit court. Une démarche gagnante pour tous.

LES BONS RÉFLEXES Pendant la COVID-19...

Depuis le printemps dernier, de nouvelles règles régissent notre quotidien.

Les bons réflexes consistent à respecter les consignes sanitaires.

Bon à savoir : comment entretenir son masque en tissu ?

Vous pouvez laver votre masque de la même façon que votre linge (le lavage à 60° ne se justifie pas plus pour le tissu que pour les mains ! C'est l'Académie de médecine qui l'affirme dans son rapport de septembre).

Le masque en tissu est réutilisable tant que sa qualité n'est pas abîmée.

Dès qu'il est humide, le masque en tissu doit, en revanche, être changé et jamais porté plus d'une journée entière.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



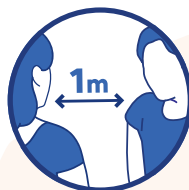
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**